

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-1614/SG/FP mettant à la disposition du ministre des Finances un attaché d'administration centrale .

n° 75-1614/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
18 août 1975

Numéro JO
n° 17 du 10/09/1975

Date du numéro
10 septembre 1975

TEXTE INTÉGRAL

M. Riera Rémy, attaché d'administration centrale, est pour compter du 1er août 1975, date de son arrivée dans le Territoire, mis à la disposition du ministre des Finances pour servir à la direction des Finances en qualité d'adjoint au Directeur.